



### Conseil des Femmes Francophones de Belgique asbl

Rue du Méridien 10 - 1210 Bruxelles

Tél : 02/229 38 21

cffb@amazon.be - www.cffb.be

### Commission Politique et Lois

*Recommandations proposées suite au colloque « Précarité, nous sommes toutes concernées. Pistes et coaching pour s'en sortir » Organisé dans le cadre de la quinzaine de l'égalité des chances et de la diversité.*



### Le Conseil des Femmes Francophones de Belgique constate que

- > Les femmes sont généralement plus exposées au risque de pauvreté et cela augmente avec l'âge ;
- > Les femmes sont plus souvent confrontées à des revenus limités ;
- > 85% des parents isolés sont des femmes ;
- > La pension préserve mieux les hommes de la pauvreté que les femmes en raison du lien existant entre pensions et marché du travail ;
- > Le nombre de femmes sans-abri augmente depuis une décennie ;
- > La pauvreté rend malade : à l'âge de 25 ans, l'espérance de vie en bonne santé des femmes sans diplôme est inférieure de 24 ans à celle des femmes diplômées de l'enseignement supérieur,

**et demande que la lutte contre la précarité des femmes, reçoive une plus grande attention !**



# RECOMMANDATIONS

## L'emploi est le moyen le plus efficace contre la précarité.

### Il convient donc :

- de lutter contre l'inégalité salariale : à travail égal, salaire égal !
- d'informer les jeunes femmes sur le marché du travail (contrat de premier emploi, secteurs en pénurie,...) ;
- de développer l'accueil des enfants (nombre de places de crèches, plages horaires étendues,...) ;
- de promouvoir l'entrepreneuriat féminin ;
- d'encourager le microcrédit en soutenant les entreprises d'économie sociale ;
- d'améliorer le statut des travailleuses dans le système des « titres service » ;
- de reconnaître les compétences acquises (notamment pour les femmes rentrant sur le marché du travail).

## Faciliter l'accès des femmes à un logement décent :

- adapter les conditions d'accès aux logements sociaux (gestion des priorités, bail limité dans le temps, adaptation des barèmes) ;
- création de logements sociaux pour familles nombreuses, de logements de transit pour les femmes victimes de violence et les femmes sans abri, rénovation du parc existant ;
- développer et organiser la distribution par les communes des allocations « loyer » pour faciliter l'accès à la location de logements tant privés que publics ;
- accroître le parc de logements disponibles auprès des AIS en sensibilisant les propriétaires de logements inoccupés à rénover ;
- encourager les colocations et les habitats intergénérationnels.

## L'accent doit être mis aussi sur la formation. Il faut :

- généraliser la dimension d'égalité dans toutes les politiques d'emploi-formation ;
- sensibiliser les filles et les femmes à la formation aux métiers dits masculins ;
- renforcer les mesures de réinsertion professionnelle : cours de formation pour femmes rentrantes, cours de formation continue pour femmes peu ou pas formées ;
- augmenter l'offre de formations ciblées et valoriser les formations en lien avec les réalités du terrain, par exemple dans des créneaux porteurs pour les femmes ;
- assurer un meilleur accompagnement des personnes en recherche d'une formation d'insertion ;
- encourager toutes les initiatives de coaching personnalisé pour approfondir confiance en soi et autonomie.

## Promouvoir les droits des femmes :

- développer l'information sur les droits, les aides judiciaires et sur les moyens pour les faire respecter ;
- conscientiser les femmes sur les répercussions des interruptions de carrière et du travail à temps partiel sur leurs pensions ;
- instaurer l'individualisation des droits sociaux ;
- garantir une perception rapide et complète des créances alimentaires pour les familles monoparentales.

## En ce qui concerne la santé :

- intensifier les campagnes de prévention (cancer du sein, du col de l'utérus,...) auprès des femmes par des actions de proximité via les associations et les maisons de quartier ;
- donner une meilleure information sur les structures et dispositifs favorisant l'accessibilité aux soins.